



## ICPE : COMMENT GÉRER LES RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À LA SOUS-TRAITANCE ?

En 2022, l'inspection des installations classées doit s'atteler aux risques liés à la sous-traitance. Les difficultés à s'appropriier les risques pour les entreprises extérieures et la dilution des responsabilités en sont les écueils majeurs. Certains industriels ont fait de la gestion de ce risque un métier à part entière, d'autres misent sur le Mase ou le SQAS entreposage.

Qu'implique la sous-traitance en termes de risques industriels ? "IL FAUT BIEN NOTER QU'IL EXISTE DIFFERENTS TYPES DE SOUS-TRAITANTS, pointe d'abord la sociologue du travail Michèle Dupré. AINSI, SI ON IMAGINE EN GENERAL UN RAPPORT DE FORCE DU DONNEUR D'ORDRE VERS LE SOUS-TRAITANT, IL ARRIVE EN FAIT AUSSI QUE LE SOUS-TRAITANT DISPOSE D'UNE SURFACE JURIDIQUE ET FINANCIERE PLUS FORTE QUE SON DONNEUR D'ORDRE. CELA PEUT ETRE LE CAS PAR EXEMPLE QUAND VEOLIA S'OCCUPE DE LA GESTION DE L'EAU." De même, les sous-traitants implantés "A DEMEURE" et ceux qui interviennent ponctuellement ne disposent pas du même niveau d'information sur l'entreprise. "LEUR PRISE DE RISQUE N'EST DONC PAS LA MEME", rappelle la sociologue.

Quel type de risques la sous-traitance induit-elle ? Dans une [synthèse](#), le Barpi et l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) évoquent la perte de maîtrise de l'installation par le donneur d'ordre, les difficultés d'appropriation des risques par les sous-traitants et la dilution des responsabilités. Ils décrivent également les effets de l'enjeu financier. Les deux organismes évaluent qu'entre 5 et 10 % des événements ou accidents survenus entre 2015 et 2018 dans les installations nucléaires ou les ICPE impliquent "DE MANIERE VISIBLE" la sous-traitance.

En 2022, les risques liés à la sous-traitance font partie des [priorités d'action fixées à l'inspection des installations classées](#), qu'elle doit mener si possible main dans la main avec l'inspection du travail. Il s'agira, indique la DGPR (direction générale de la prévention des risques), de mener des inspections ciblées selon trois axes : la formation / sensibilisation aux risques des opérateurs ou entreprises extérieures, la maîtrise des procédures d'exploitation, la maîtrise des procédures d'urgence.

► Lire aussi :

[En 2022, quelles sont les priorités d'action fixées à l'inspection des installations classées ?](#)

### Un "métier" à part entière

Comment pallier ces problèmes ? "EN TERMES ORGANISATIONNELS, LES ENTREPRISES METTENT EN PLACE DEUX TYPES DE SOLUTIONS, remarque Michèle Dupré : UN RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT POUR SUIVRE LES ACTIVITES DES SOUS-TRAITANTS, ET UNE CONSOLIDATION DES PROCEDURES." Pour mieux suivre leurs sous-traitants, les entreprises vont donc y dédier des ressources humaines spécifiques. Dans leur rapport, le Barpi et l'IRSN notent que pour certains industriels, la gestion de la sous-traitance est même devenue si complexe qu'elle est devenue un "METIER" à part entière.

Côté procédure, au-delà des plans de prévention définis par [l'article R4512-7 du code du travail](#), le directeur des affaires techniques de France Chimie Philippe Prudhon met en avant le référentiel Mase (manuel d'amélioration santé entreprise), qui permet de structurer la démarche sécurité, santé et environnement des sous-traitants des industries. "LA CHIMIE EST UN PILIER DE CE SYSTEME DONT NOUS SOMMES FONDATEURS", rappelle-t-il. Depuis l'[inscription](#) du référentiel dans leur accord de branche en 2016, les sites chimiques classés Seveso seuil haut ont d'ailleurs pour [obligation](#) d'y adhérer.

► Lire aussi :

- [Management de la sécurité : "Plus les entreprises gardent le Mase, moins elles ont d'accidents"](#)
  - [Management de la sécurité : le Mase séduit largement](#)

En termes de résultats, Philippe Prudhon fait valoir une division par deux du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail après cinq fois trois ans de certification, "CE QUI MONTRE LA MATURETE DES ENTREPRISES SIGNATAIRES", analyse-t-il.

"ENFIN, DANS LES APPELS D'OFFRES, COMMENT SONT ANALYSEES LES REPONSES DES POTENTIELS SOUS-TRAITANTS ET QUELS POIDS RESPECTIFS SONT DONNES A LA SECURITE, A LA TECHNIQUE ET AU COUT ?, interroge Michèle Dupré. CETTE ANALYSE N'EST REGLEMENTEE QUE DANS LE PUBLIC." Le Barpi et l'IRSN recommande à ce titre de "résister aux sirènes de la moins-disance" et de faire passer au premier plan les dimensions qualité et sécurité.

### Post-Lubrizol

Si dans son [rapport post Lubrizol de juin 2020](#), le Sénat a écarté "A CE JOUR" tout lien entre l'accident et la sous-traitance (\*), il a aussi choisi de lui consacrer plusieurs recommandations : mieux l'encadrer dans les activités dangereuses – en limitant à trois le nombre de niveaux de sous-traitance et en élargissant le contrôle des Dreal aux activités liées à la sécurité chez les sous-traitants des exploitants Seveso –, mais aussi renforcer les exigences de formation et de certification de la profession de logisticien dans le domaine du stockage des produits dangereux.

Seule cette dernière préconisation a à ce jour été suivie d'effet. Philippe Prudhon de France Chimie rappelle ainsi [l'engagement récent](#) de sa fédération avec les organisations de la logistique et du transport autour du référentiel SQAS (Safety & Quality Assessment for Sustainability, soit évaluation de la sécurité et de la qualité pour la durabilité) concernant l'entreposage. Ce référentiel permet d'évaluer la performance HSE des sites de stockage de produits chimiques. "NOUS ENCOURAGEONS AUJOURD'HUI NOS ENTREPRISES A Y ADHERER ET A PRIVILEGIER LES RELATIONS AVEC LES LOGISTICIENS QUI AURONT ETE AUDITES DANS CE CADRE OU UN CADRE EQUIVALENT", explique-t-il.

► Lire aussi : [\[Interview\] Michèle Dupré : "En matière de risque industriel, les décisions d'organisation impactant la production ne doivent pas être sous-estimés"](#)

(\*) Un rapport d'expertise du CSE de Lubrizol (à propos duquel LE MONDE publiait en septembre 2020 un [article](#)) aurait toutefois pointé le manque de réactivité de sous-traitants de l'entreprise Netman.

Éva Thiébaud

[\[Sécurité, travail environnement\] L'actualité actuEL HSE : ICPE : Comment gérer les risques industriels liés à la sous-traitance ? \(actuel-hse.fr\)](#)